

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance extraordinaire du conseil tenue ce **vingt-troisième jour de septembre 2013 à 19 h 30** à laquelle prennent part :

Monsieur Alain Rivard
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté
Monsieur Rock Paquin

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juare, directeur général et monsieur Pierre St-Onge, greffier, sont également présents.

Après la prière d'usage, Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

13-09-301

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

13-09-302

Adjudication du contrat de pavage de différentes rues dans trois secteur de la Ville de Princeville

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'adjuger en faveur du plus bas soumissionnaire conforme, soit Sintra Inc. (Région Centre-du-Québec), le contrat de pavage de différentes rues dans trois secteurs de la Ville de Princeville, conformément aux documents d'appel d'offres et à sa soumission, pour les montants suivants en regard des différents projets de ce contrat, à savoir :

Projet de rues du Domaine Paquet, coté Est (secteur 1)

Travaux	Prix unitaire, taxes en sus
Béton bitumineux Type EB-10S (100 kg/m ²)	85,00 \$/tm

Que la dépense du projet de rues du Domaine Paquet, coté Est (secteur 1) soit financée pour partie par une subvention de 100 000 \$ du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal et la différence par le fonds des activités financières.

Projet des rues Desrochers et Grégoire (secteur 2)

Travaux	Prix unitaire, taxes en sus
Mise en forme et correction de profil	1,06 \$/m ²
Béton bitumineux Type ESG-14 (150 kg/m ²)	86,00 \$/tm

Que la dépense du projet soit financée des rues Desrochers et Grégoire (secteur 2) soit financée à même la réserve de la nouvelle Ville à des fins de développement domiciliaire.

Projet de la rue Mgr Poirier (secteur 3)

Option A

Travaux	Prix unitaire, taxes en sus
Pulvérisation	1,50 \$/m2
Mise en forme et correction de profil	0,75 \$/m2
Béton bitumineux Type ESG-14 (150 kg/m2)	83,00 \$/tm

Que la dépense du projet de la rue Mgr Poirier (secteur 3) soit financée pour partie par le solde disponible de la subvention du programme sur la taxe sur l'essence et la contribution du Québec, pour partie par le fonds des activités financières et la différence par la réserve pour le pavage de rues.

D'autoriser le maire ou le maire suppléant et le directeur général ou le greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Princeville, ce contrat.

ADOPTÉE

Période de questions

En l'absence de public, aucune question n'est adressée aux membres du conseil municipal.

13-09-303

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19 h 35.

ADOPTÉE

Pierre St-Onge, greffier

Gilles Fortier, maire